

## VILLE DE MONTRÉAL

## Service des infrastructures, de la voirie et des transports

## Direction des infrastructures

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 13h30, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** [316201](#)

Travaux de construction d'aqueduc, d'égout, de massifs électriques et de télécommunications, d'aménagement de trottoirs en pavés de béton avec fosses d'arbres et bordures de granite, et d'éclairage urbain pour la rue Peel entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins

**Date d'ouverture :** [19 avril 2018](#)

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à :  
[appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal qc.ca](mailto:appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du [19 mars 2018](#)

**Visite supervisée des lieux :** N/A

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le [19 mars 2018](#)

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

---

Journal de publication : Le Devoir